

AULT

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

7 – a ADDUCTION D'EAU

Le service de l'eau est géré par la Société des eaux de Picardie
Le service est alimenté par le captage de Ponts et Marais Picardie Ouest

Le captage a une capacité de 3000m³/j

La branche alimentant la Ville de AULT est composée des :

Ouvrages de production :

- Forages de Bois Buteux
- Forages d'Hémencourt, peu utilisés (teneurs en nitrates environ 45 mg/l)

Stockages :

- Réservoir de Villers sur Authie - 150 m³
- Réservoirs de AULT - 600 m³

Défense Incendie – Relevé du dernier passage du SDIS

Il est joint au dossier le rapport annuel sur les prestations effectuées sur les bouches et poteaux d'incendie

AULT

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

7 – b ASSAINISSEMENT note technique

L'assainissement est géré par Véolia.

La station d'épuration est sur le territoire de Woignarue avec une capacité de traitement de 9000eq/hab.

Extrait de l'étude zonage d'assainissement joint.

Tableau 16 : Caractéristiques principales du système d'assainissement collectif de l'aire d'étude

	Données	Remarques générales
Communes raccordées	3	- Ault, Friaucourt et Woignarue
Nombre d'abonnés assainis (Source : listing VEOLIA 2009)	2 486	- Ault : 1 678 - Friaucourt : 339 - Woignarue : 469
Consommation annuelle d'eau potable en 2009 (Source : données exploitant)	160 000 m ³	- Ault : 85 000 m ³ - Friaucourt : 35 000 m ³ - Woignarue : 40 000 m ³
Réseau EU	Gravitaire : environ 34 km Refolement : 3 km	<ul style="list-style-type: none">• Gravitaire :<ul style="list-style-type: none">- Ault : 18 200 ml- Friaucourt : 6200 ml- Woignarue : 9 600 ml• Refoulement :<ul style="list-style-type: none">- Ault : 550 ml- Friaucourt : 525 ml- Woignarue : 2 000 ml
Postes de refolement	8 EU+ 1 EP	- Ault : <ul style="list-style-type: none">• PR Bid Delarue• PR Face au Casino• PR Rue de St Valery• PR Bid de la Mer• PR Rue d'Ault - Friaucourt : <ul style="list-style-type: none">• PR Rue d'Ault - Woignarue : <ul style="list-style-type: none">• PR Chemin du Pré• PR Maison Familiale• PR Camping
Ouvrages spécifiques		- 1 poste EP reprenant les eaux usées dans le collecteur EP - 1 surverse (PR Rue de St Valery)
Rejets non domestiques		- Etablissement LAGACHE (société de désossage) - Fonderie DEPOILLY - DCG Picardie (industrie de décoration du cuivre) - GAEC LECLERC (rejet lavage tank à lait + salle traite)
Station d'épuration (1990)	9 000 EH capacité nominale constructeur	<ul style="list-style-type: none">• Localisation : Woignarue• Procédé : boues activées (aér. Pro.)• Exutoire : le Hâble d'Ault• Niveau de traitement (24H) :<ul style="list-style-type: none">- MES : 35- DBO₅ : 25- DCO : 125- NGL : 15
Exploitation	Affermage	Véolia Eau (agence d'AULT)

STATION de TRAITEMENT

CARACTERISTIQUES

Mise en service : 1990
Constructeur : KRUGER
Traitement biologique à boues activées faible charge.

CAPACITES ACTUELLES

Capacité de traitement	9 000 Eqh.
Volume journalier	1 350 m ³ /j.
Débit pointe	168 m ³ /h.
DBO5	540 kg/j.
MES	810 kg/j.
NTK	135 kg/j.

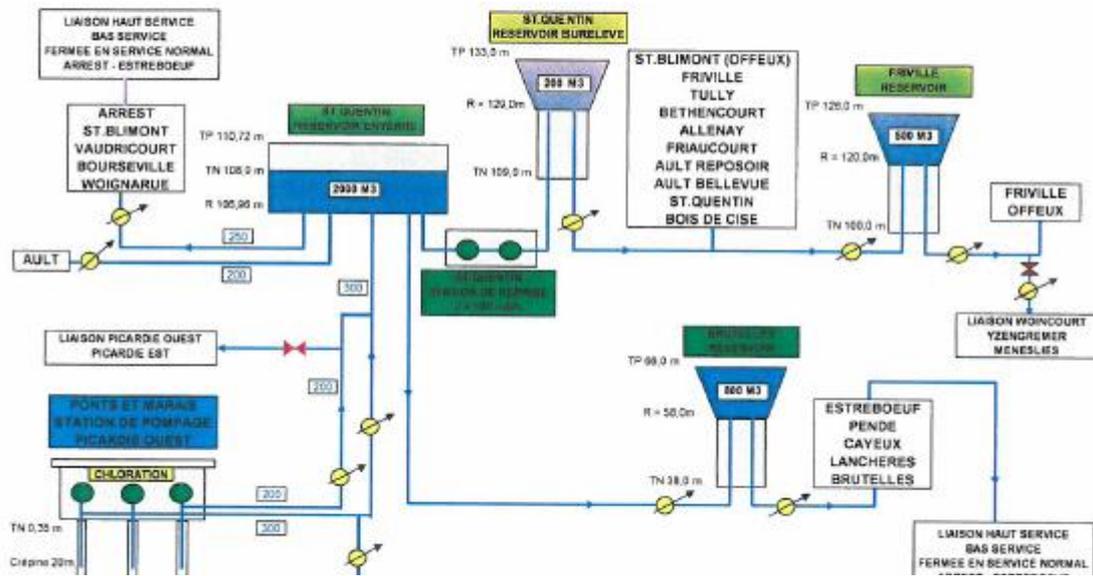
NORME de REJET : e N.K.2

<i>correspondant à</i>	<i>Echantillon moyen 24h.</i>	<i>Echantillon Moyen 2h.</i>
MES	Elimination à 90%	30 mg/l.
DCO	90 mg/l.	120 mg/l.
DBO5	30 mg/l.	40 mg/l.
NK	10 mg/l.	15 mg/l.

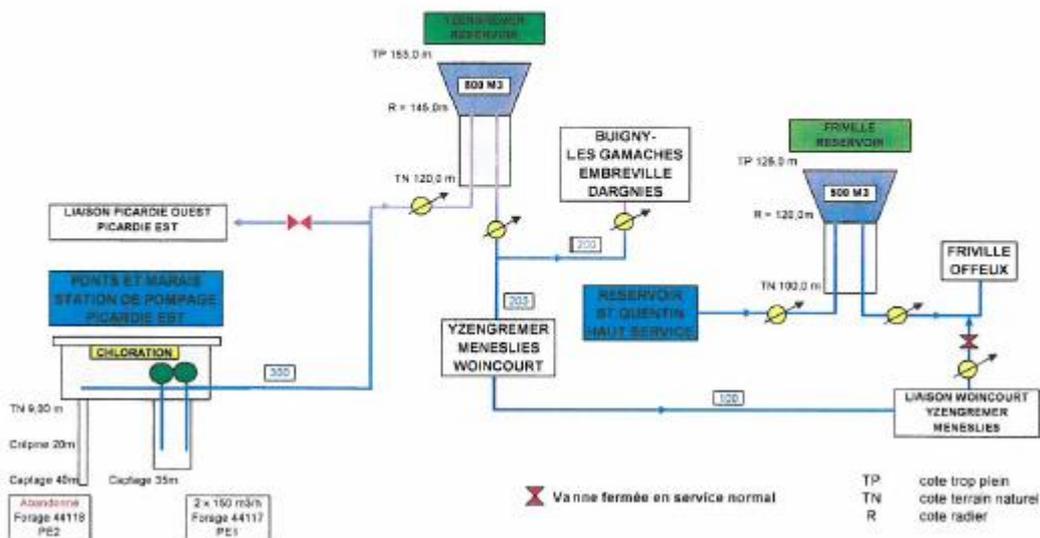
EFFLUENT TRAITE

Eaux usées de la Commune d'AULT (réseau séparatif).
Eaux usées d'ONIVAL -Commune de WOIGNARUE (réseau séparatif).
Eaux usées du Camping Municipal de WOIGNARUE à ONIVAL depuis 1983 (réseau séparatif).
Milieu récepteur : Fossé des Bas Champs.

STATION DE POMPAGE DE PICARDIE OUEST



STATION DE POMPAGE DE PICARDIE EST



AULT

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

7 – c ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes a pris la compétence Collecte, Transport, Stockage, Tri et Traitement des Déchets Ménagers au 1er janvier 2005. Cette compétence était auparavant assurée par différents syndicats ou directement par les communes.

Cette prise de compétence concerne :

- la collecte des ordures ménagères sur les 21 communes,
- le traitement des ordures ménagères pour l'ensemble des communes,
- la mise en place du tri sélectif sur les 21 communes,
- la collecte des encombrants, ferrailles, déchets verts sur une partie du territoire,
- la fourniture, la mise en place et la maintenance de bacs roulants pour les 21 communes,
- la gestion des déchèteries d'Ault, de Beauchamps et du Tréport.

Lieux de décharge

Situation géographique du lieu de décharge : AULT .

Gestionnaire de la décharge : Communauté de communes Bresle Maritime

Caractéristiques du lieu de décharge :

Vous pouvez y déposer : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verre, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre. Amiante (se renseigner auprès du gardien).

Déchets interdits : ordures ménagères, les déchets dangereux présentant un caractère explosif (bouteille de gaz, fusée de détresse...), les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et de l'environnement

Les tonnages collectés pour l'année 2014 sont les suivants :

	Année 2014		Evolution par rapport à 2013		Evolution en %	
	rotations	tonnes	en rotations	en tonnes	rotations	tonnes
Déchets verts	261	1 189,02	52	283,6	24,9	31,3
Encombrants	240	919	11	27,26	4,8	3,1
Gravats	57	701,14	-9	-90,11	-13,6	-11,4
Cartons	55	49,66	-8	-4,66	-12,7	-8,6
Ferrailles	36	60,42	0	2,88	0,0	5,0
TOTAL	649	2 919,24	46	218,97	7,6	8,1

Tri sélectif

La collecte des déchets ménagers recyclables s'effectue uniquement en points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

2 véhicules (camions ampliroll a grue) avec 2 chauffeurs sont affectes en permanence la collecte sélective. Environ 195 000 km sont effectués chaque année pour assurer la collecte des 3 flux (pour la collecte et le transfert vers les centres de tri).

En 2014, 2 540 tonnes de déchets recyclables ont été collectées. Cela représente une baisse de 3,79 % par rapport à l'année 2013.

Ramassage des ordures ménagères (fréquence)

un ramassage hebdomadaire